



# Bulletin d'information F.D.C.I

## DU MOIS DE FEVRIER 2020

### A.G 2020



**25/04 à la salle le MEDIAN - ST QUENTIN FALLAVIER.**

**INSCRIPTION REPAS AG :** N'oubliez pas de vous inscrire au repas de notre assemblée générale via votre espace individuel - <https://fdc38-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx>

**DATE BUTOIR des INSCRIPTIONS en ligne le 10/04/2020**

**ATTENTION :** nombre de places limitées du fait de la capacité restreinte de la salle de restauration.

#### **REUNIONS PREPARATOIRES à l'A.G**

- **Le mardi 10 mars 2020** à 19h00, à la salle de PENOL,
- **Le jeudi 12 mars 2020** à 19h00, à la salle des fêtes de CHABONS,
- **Le jeudi 19 mars 2020** à 19h00 au siège de la FDCI à GIERES.

**Sur notre SITE INTERNET**

<http://www.chasse38.com/espace-chasseur/reglementation-et-documentation/>

#### **DESTRUCTION Animaux NUISIBLES** – document à télécharger :

DANS « FORMULAIRES » =>

**Demande de destruction à tir (ACCA / AICA)**

- **DEMANDE de destruction d'animaux NUISIBLES** : Les autorisations préfectorales sont valables pour la période du **1<sup>er</sup> juillet au 30 juin**.
- Si vous avez fait une demande en juillet 2019, vous n'avez donc rien à faire. A contrario, si vous faites une demande maintenant, vous devrez la renouveler au **1<sup>er</sup> juillet**. Toute nouvelle demande doit être accompagnée du bilan de la saison précédente.
- **ATTESTATION DEGATS causés par les petits prédateurs et déprédateurs** pour l'année civile écoulée – document à télécharger :

DANS « FORMULAIRES » =>

**Attestation de dégâts petits prédateurs et déprédateurs**

# **RAPPEL :**

## **ACCA/AICA ne tenez pas vos AG avant fin avril !**

***Votre fédération vous demande de ne pas tenir votre assemblée générale avant le 25 avril 2020, date de son AG.***

La raison expliquant cela est que cette année 2020 les ACCA/AICA devront se doter de nouveaux statuts et règlement intérieur/chasse (un seul document).

L'ensemble de ces documents devront impérativement être soumis à votre assemblée générale ordinaire et à ce jour le ministère ne nous les a pas transmis.

De plus, il est fort probable que vous soyez dans l'obligation de procéder à l'élection complète de votre Conseil d'Administration (CA).

Sur ce point la nouveauté est :

- *que votre CA pourra être composé de 3, 6 ou 9 membres qui seront élus pour 3 ans et non plus pour 6 années.*
- *Son renouvellement se fera en totalité tous les 3 ans et non plus par tiers tous les deux ans.*

*Votre fédération vous tiendra informée régulièrement au cours de ce premier trimestre 2020 sur l'ensemble de ces évolutions et vous accompagnera du mieux que possible.*

*Merci à vous tous pour votre dévouement.*

# Bulletin d'information F.D.C.I

## DU MOIS DE FEVRIER 2020

### Informations générales

#### FERMETURE MIGRATEURS

Les dates de fermeture et modalités de chasse sont inchangées. Se référer aux articles 1 et 4 de l'arrêté du 19 janvier 2009 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020128976>

#### COMMANDE DE MIRADORS

**Bon de commande émis avec le bulletin de janvier.**

Pensez à renvoyer vos bons de commandes en précisant bien dans la case le nombre de miradors souhaités.

#### Les CHASSEURS EXTERIEURS ou ETRANGERS

ont jusqu'à **fin Mars** pour vous faire une **demande écrite de carte sociétaire**.

### ESPACE ADHERENT TERRITOIRE

<https://fdc38-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx>

**Au 15/02 : Clôture de la saisie internet de vos DEMANDES de PLAN de CHASSE – dans dossier « SAISIE »**

Au cours de vos prochaines réunions de fin de saison, n'oubliez pas de **restituer vos bagues et fiches de tir non utilisées ou les adresser directement à la FDCI**.

### ESPACE CHASSEUR INDIVIDUEL

<https://fdc38-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx>

**La SAISIE des CARNETS BECASSE est activée sur notre site internet  
Merci de rappeler à vos chasseurs**

**Retour obligatoire du carnet, avec ou sans prélèvement, saisie par Internet possible et conseillée**  
(Accusé de réception. Dans ce cas, pas de restitution par voie postale à la Fédération).

Procédure de saisie en ligne disponible dans « DOCUMENTS UTILES » => « PROCEDURES de SAISIE EN LIGNE » => : « CARNET BECASSE »

**Restitution par voie postale de leur carnet à la FDCI – date limite le 30/06/2020**

# Bulletin d'information F.D.C.I

## DU MOIS DE FEVRIER 2020

### FORMATIONS en LIGNE

INSCRIVEZ-VOUS en ligne dès à présent en cliquant [sur le lien](https://fdc38-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx)  
<https://fdc38-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx>

GARDE PARTICULIER 3 jours	07 + 14 et 21/03/2020 De 08h30 à 17h30	A la FDCI  Places disponibles : <b>6</b>
CORVIDES ½ journée	07/03/2020 De 06h00 à 12h00	LA VERPILLIERE Ferme Cabale Places disponibles : <b>17</b>
CHASSE A L'ARC 1 jour	28/03/2020 De 08h00 à 17h00	LES AVENIERES Local ACCA Places disponibles : <b>33</b>
PIEGEURS 2 jours	21 + 28/03/2020 De 08h30 à 17h30	A La Salle des Fêtes de COLOMBE Places disponibles : <b>24</b>